



LE MANU FACTUREUR



redaction@lemanufactureur.fr
www.lemanufactureur.fr

<< Le canard Des étudiants >>

nov-déc 2007 n°4

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR:
Débouchés et salaires...

INTERNATIONAL:
les formations à Genève...

VIE PRATIQUE:
Les mutuelles étudiantes...

FORMATION: Les réformes
DU ministère pendant l'été

**téléchargement
illégal:
quels risques ?**

Droits réservés



Éditorial

Non, le journal Le Manufactureur n'est pas mort ! Vous avez peut-être déjà rencontré quelques exemplaires de l'ancienne formule l'année dernière. Édité en N&B, en 2006-2007, Le Manufactureur est sorti en 4 numéros. Principalement diffusé autour de l'université Lyon 3 mais aussi dans le quartier de St-Just, ce nouvel exemplaire de notre carnard débarque en couleur.

Pas d'héritage, ni de mécène fortuné au grand coeur, la couleur est tout simplement un effort financier et une nouvelle politique vis-à-vis de la publicité. Les quelques deniers octroyés par notre université n'ont même pas été affectés par ce numéro. Alors certes, vous trouverez beaucoup plus de PUB, mais voilà, pour la première fois, Le Manufactureur est financé à 100% sans passer par la fac et sans détrousser ses adhérents.

Le Manufactureur, c'est aussi une association étudiante qui ne demande qu'à accueillir tous ceux et toutes celles qui sont intéressés par le journalisme. A bon entendeur...

NG

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| LMDE, SMERRA, MUTUELLE, CAISSE DE SÉCU, QUÉSAKO ? | 3 |
| LES RÉFORMES DU SUPÉRIEUR PENDANT L'ÉTÉ | 4 |
| ÉTUPIER À GENÈVE | 5 |
| KIBLIND: un journal Créé Par Des étudiants | 7 |
| TÉLÉCHARGEMENT ILLÉGAL, quels risques ??? | 8 |
| THÈSE ET DOCTORAT: les DÉBOUCHÉS Dans la recherche | 11 |
| DÉCOUVERTE DE LYON : les traBOULES | 13 |
| PUB-BP | 15 |

Remerciements ...

Amaury Bouget, Idan Wizen, Alexandre Blanc, Gilles Guyot, Nadine Girard, Jean-François Paucot, Emmanuelle Battignol, Dany Padieu, Christophe Sidhoum, Laurence Herpelinck, Mohammed Ammar, Serge Verna, Alain Sadoul, Christine Machet, Nelly Avellaneda, Sébastien Larzillière, Sylvain Delmont, Thibault Verdier, Pierre-Emmanuel Bussière, Ibtissem Boufassa, Amr Zobeiry et bien d'autres...

Vie pratique



LMDE, SMERRA, MUTUELLE, CAISSE DE SÉCU, QUÉSAKO?

n'est pas obligatoire, et, si vous disposez déjà d'une bonne mutuelle grâce à vos parents, cas assez fréquent, il faudra réfléchir à deux fois avant d'y renoncer...

Quelles différences entre une mutuelle et une caisse de sécurité sociale ?

Comment LMDE et SMERRA usent de leur position de caisse de "sécu" pour nous inciter à prendre leurs mutuelles?

Comment bien choisir sa mutuelle?

Que choisir ?

Le choix de la complémentaire qui vous sera proposée dépendra donc avant tout de vos besoins pour l'année universitaire à venir. Si vous n'êtes jamais malade et que vous n'allez jamais chez le médecin : vous pourrez vous contenter de l'option de base. Mais ceux qui doivent voir régulièrement un médecin spécialiste (ophtalmologiste, gynécologue, dermatologue, etc.), vous avez tout intérêt à prendre un forfait plus cher.

Nicolas GRUET
avec l'aide de
Sébastien LARZILLIÈRE

Dès votre inscription dans l'enseignement supérieur, il vous a été demandé de choisir une caisse de sécurité sociale (sur Lyon, le choix devra se faire entre la LMDE et la SMERRA). Attention : il s'agit d'une caisse de sécurité sociale et non pas d'une mutuelle ! Si la cotisation à la "sécu" est obligatoire, une mutuelle est facultative bien que très utile si vous avez des problèmes de santé. La mutuelle viendra compléter les remboursements de la sécu et rendra les frais médicaux moins douloureux pour votre portefeuille.

de la sécurité sociale. On pourrait même avancer que tant la LMDE que la SMERRA jouissent de leur influence en tant que caisse de sécu obligatoire pour tenter de vendre leurs mutuelles. LMDE et SMERRA ne sont que des mutuelles possibles parmi tant d'autres mais elles bénéficient de leurs positions de caisse de "sécu" ce qui laisse penser qu'elles sont en fait les seules mutuelles disponibles pour les étudiants. Alors bien évidemment, attendez-vous à ce que la caisse que vous ayez choisie vous invite par courrier dans les semaines qui suivent à adhérer à l'une

La ruse de la LMDE et de la SMERRA

Mais la SMERRA et la LMDE entretiennent une certaine ambiguïté sur leurs services mutualistes -facultatifs- car les étudiants dépendent tous obligatoirement de l'une d'entre elles pour les remboursements

de ses « compléments de santé » pour compléter les remboursements de vos frais médicaux. Bien entendu, une complémentaire santé





Formation



LE MANU FACTUREUR

www.lemanufactureur.fr
redaction@lemanufactureur.fr

BP: 14, rue Pauline Jaricot
69005 LYON

Local: 22, rue Rollet
69008 LYON

Directeur de la publication,
Nicolas GRUET

Rédacteurs,
Sébastien LARZILLIÈRE
Thibault VERDIER
Ibtissem BOUFASSA
Edwige COMTET

SR et mise en page,
Nicolas GRUET

Dessins,
Sylvain DELMONT

Impression,
DELTA COLOR
140, rue Étienne Lenoir
30900 NÎMES

dépôt légal: à parution
ISSN: 1954-1775

LES RÉFORMES DU SUPÉRIEUR PENDANT L'ÉTÉ

La stratégie du ministère de Valérie Pécresse: la réforme des structures ou comment réformer en profondeur sans avoir l'air d'y toucher.

La réforme de l'université a suscité de nombreux débats jusqu'au 1^{er} Août 2007, date à laquelle le projet a été adopté par le parlement. Partant de constats accablants (80 000 étudiants sortent chaque année de l'université sans diplôme, un étudiant sur deux échoue sa première année, universités mal équipées), le gouvernement a souhaité agir vite.

De la réforme des structures...

Après diverses propositions, comme la sélection à l'entrée ou en fin de premier semestre, ou encore à l'entrée du Master 1, la réforme s'est réduite aux structures. La principale reste l'autonomie des universités (jusqu'à présent dépendantes à 80 % des financements de l'Etat), qui doit se réaliser au plus tard dans cinq ans. Les conseils d'administration passeront de 60 à 30 membres et accueilleront des personnalités extérieures, le président sera élu par le conseil

d'administration pour un mandat de quatre ans renouvelable une fois. Il disposera d'un droit de veto sur les affectations et pourra embaucher des contractuels.

...à l'application de la loi du marché.

Pas de réforme donc, qui concerne directement les étudiants. Mais le but est clair : en renforçant l'autonomie, on ouvre la porte à des choix différents d'une université à l'autre. Ainsi chacune pourra proposer les formations de son choix, collaborer avec le monde de l'entreprise ou non, sélectionner à tel ou tel niveau. La réforme de fond, c'est-à-dire celle des formations, se fera de fait : les diplômes les moins cotés disparaîtront, ceux les plus adaptés s'étendront et seront adoptés peu à peu par toutes les universités. Bref, la loi du marché montrera toute sa logique et sa force.

Thibault VERDIER

INTERNATIONAL



ÉTUDIER À GENÈVE

Deux membres de la rédaction sont partis à Genève, le temps d'une journée... En quoi cette ville représente-t-elle un atout pour vos études?

7h45. A la sortie du TER, en nous pressant sur les quais de la gare, nous réalisons immédiatement que nous ne sommes plus à la Part-Dieu. Les annonces sont successivement prononcées en français, en anglais et en allemand. Un monde considérable s'affaire autour de nous. Des voyageurs nous interrogent en allemand. 150 kilomètres et 25€ de train seulement. Et pourtant, quel dépaysement ! Toutefois, s'il est facile de se rendre à Genève, y rester est bien plus délicat. Un coup d'œil sur les annonces immobilières et nous voilà bien désemparés. La crise du logement est passée par là. Un minimum de préparation s'impose donc si vous y passez quelques nuits. A moins que vous optiez pour le squat des bancs au bord du lac Léman avec pour spectacle le jet d'eau, un des symboles touristiques de la ville !

Un pôle universitaire d'excellence

En dehors du bon plan "week-end à Genève", la ville helvétique est une capitale diplomatique et un centre d'affaires très souvent plébiscité pour

son cadre agréablement paisible. Même si le niveau de vie est relativement cher, il y a plusieurs avantages à étudier à Genève. L'Université de Genève (l'UNIGE) regroupe plusieurs facultés, écoles et instituts. Elle prône l'interdisciplinarité et la complémentarité entre les sciences exactes et les sciences humaines. Ces dernières sont enseignées au sein de la même université. Vous ne trouverez donc pas de grandes disparités de moyens entre les différentes institutions ou des diplômes inégalement valorisés. Les sciences humaines ont droit de cité à Genève. Autant que la médecine ou le droit ! Le partenariat de l'UNIGE avec le monde des entreprises lui permet d'obtenir des fonds privés qui élèvent la qualité de l'enseignement prodigué aux étudiants. La proximité du milieu académique avec les organisations internationales qui siègent dans la ville offre aux étudiants l'occasion d'effectuer des stages intéressants. L'enseignement supérieur genevois s'est doté d'un profil résolument international et attire nombre d'étudiants étrangers.

C'est le cas de Marian, nouvellement arrivé à Genève, étudiant italien en relations internationales à Uni-Mail (composante de l'UNIGE). Marian a fait un lycée de langues étrangères à Asti, près de Turin, où il a appris l'anglais, le français et l'espagnol. Même avec un baccalauréat assorti d'une mention très bien, il a dû se préparer fort tôt pour remplir un dossier de demande d'inscription. Car les universités à Genève sont assez sélectives : à titre d'exemple, il faut avoir une mention même pour les diplômes reconnus comme le baccalauréat français. Ceci permet de limiter considérablement le taux d'échec des étudiants en première année. Il est tout de même plus facile de s'inscrire dans une université genevoise après un premier cycle de cursus universitaire suivi ailleurs. Pour les frais d'inscription, il vous faudra compter aux alentours de 600 francs suisses le semestre (soit environ 360€). Marian veut, quant à lui, faire un Master de Relations Internationales à HEI (Hautes études Internationales) où les cours sont dispensés en anglais. Il a l'air d'apprécier la ville, la considérant particulièrement cosmopolite. « Ici on croise tout le monde, [nous confirme-t-il]. Dans les cours, on entend parler l'allemand, l'anglais ou le français donc c'est plus facile de s'intégrer. Il y a beaucoup de mouvement. L'Université propose des activités culturelles intéressantes ».

Genève,
Mohamed AMMAR
et Nicolas GRUET

Une idée ? Un projet ?

L'Espace Entreprendre vous informe et vous accompagne !

Ce lieu d'initiatives est à votre service au sein de l'Université:

- ❖ Accueil et accompagnement personnalisé des porteurs de projets
- ❖ Aide et conseil dans le montage de votre projet
- ❖ Mise en lien avec les acteurs compétents
- ❖ Information sur les événements liés à l'entrepreneuriat
- ❖ Documentation, presse spécialisée, sites web et outils informatiques

Concours Lyon 3 Entreprendre 2007-2008: retirez votre dossier de participation à l'Espace Entreprendre, dans les locaux du Bureau Emploi Stages.

**Club des Etudiants Entrepreneurs de Lyon 3: rejoignez le Club qui s'implique pour stimuler l'esprit d'entreprendre !
asso.ceel3@gmail.com**

**Contact: Espace Entreprendre
6 Cours Albert Thomas 69008 Lyon
Tél: 04 78 78 74 83 – Fax: 04 78 78 78 33
entreprendre@univ-lyon3.fr
www.univ-lyon3.fr**



Rhône-Alpes Région

Les actions de la Mission Entrepreneuriat sont financées par la Région Rhône-Alpes dans le cadre du Schéma régional de l'Enseignement Supérieur

INITIATIVE



KIBLIND : UN JOURNAL CRÉÉ PAR DES ÉTUDIANTS

Rencontre avec Jérémy Martinez.

Jérémy Martinez, jeune diplômé de Lyon III (maîtrise de science politique) et directeur de la publication de Kiblink, nous reçoit dans leurs nouveaux locaux sobres mais neufs sur le plateau de la Croix-Rousse.

E.C : Quel est votre ligne éditoriale ?

Jérémy Martinez : pour nous il s'agit de publier les nouveaux artistes de la région lyonnaise. Nous cherchons à mettre en avant des nouveaux auteurs. Il est nécessaire de faire quelque chose de différent, et d'être utile sur le local pour des jeunes artistes qui débute et sont en voie de professionnalisation. Il n'existe pas forcément d'autres supports pour eux.

E.C : Quels sont vos projets ?

J.M. : A moyen terme il s'agit de pérenniser le projet, d'asseoir la notoriété et d'être plus visible, mais aussi de développer d'autres activités qui puissent permettre d'asseoir notre position. Actuellement nous avons pour ressources : la vente d'emplacements publicitaires et le pass culturel Kiblink existant depuis trois ans.

propos recueillis par Edwige COMTET

Grâce à l'aide financière de la région Rhône-Alpes, les deux fondateurs de l'association, Jérémy Martinez et Jean Tourette (DEA de sécurité internationale et de défense, Lyon 3), sont désormais salariés de leur journal bien que payés au SMIC et travaillant entre 50 et 60 heures par semaine. Autour d'eux, une équipe de 8 bénévoles qui les aide ponctuellement.

Le journal a beaucoup été aidé matériellement. Mais fort peu financièrement, comme aime le rappeler Jean Tourette. En dépit du prix du concours Lyon 3 entreprendre - qu'ils ont gagné il y a quelques années - Kiblink, c'est avant tout le fruit de beaucoup de volonté et de travail.

Comme dit le proverbe " Qui ne tente rien n'a rien ! " Alors à vos projets !

E.C.



Tous les deux mois, la Une de Kiblink est constituée par un travail d'artiste différent, dont les œuvres sont également présentes en pages centrales.



TÉLÉCHARGEMENT ILLÉGAL QUE RISQUE-T-ON ?

LE DOSSIER

“300 000€ d’amende et trois ans de prison ferme” : quel type d’infraction appelle-t-il à une telle amende, à une telle condamnation pénale ? Viol ? Homicide involontaire ? Attouchement sur mineur ?

Et bien non ! Et vous êtes fort loin du compte ! Depuis le rejet des premières propositions de la loi DADSVI (voir l’article publié dans le manufacturier N°0, disponible sur notre site internet), le téléchargement d’un simple MP3, d’un simple Divx, d’un jeu ou d’un logiciel dont vous n’auriez pas les droits, est, en l’état actuel du droit, passible d’une telle peine ! De l’avis général, c’est une sanction disproportionnée et inapplicable.

Les statistiques sont accablantes : les logiciels de téléchargement illégal sont utilisés ponctuellement par 8 millions de personnes. Encore une fois, le droit est en décalage total avec les pratiques sociales et l’étendue du phénomène. Mais quelle est la pratique en la matière ? Quid de la jurisprudence ? Où en est réellement la répression du téléchargement illégal ?

Tenter de répondre à cette question, c’est d’abord s’immerger dans un paysage complexe régi par des acteurs aux intérêts contradictoires. Légiférer sur les réponses à apporter au téléchargement illégal est en fait un dilemme entre la vie privée et les libertés individuelles des internautes, les ayants droits (éditeurs, musiciens, réalisateurs), et les principes mêmes de notre constitution. La CNIL (Commission Nationale Informatique et Libertés) veille sur les internautes, les diverses organisations éditrices de contenus veillent à faire respecter le droit d’auteur, alors que la conformité de la loi avec les principes même de notre République est assurée par le conseil constitutionnel.

Que risque un internaute indélicat ?

En la matière, jamais la peine prévue par le droit n’a été appliquée. Aucune condamnation pénale. Et des amendes de quelques milliers d’euros... dans les rares procès auquel le téléchargement illégal a donné lieu. Actuellement, aucune conda-

mnation n’est envisageable sans un préalable avertissement envoyé à l’internaute. Une dizaine de plaintes par an, 2 ou 3 condamnations effectives : voilà le paysage judiciaire lié au téléchargement. En revanche les procédures d’avertissement par e-mail des internautes ont tendance à se développer. L’envoi des messages est basé sur des traitements automatisés tandis que les rares condamnations sont le fruit d’une surveillance effective et humaine des réseaux. La répression est encore à un stade embryonnaire et demeure sporadique. Le rapport de Jean Cédras remis au ministre de la culture et de la communication en avril 2007 fait le point sur les procédures d’envoi de messages d’avertissement...

En matière de jeux vidéo, la CNIL a accepté la surveillance des réseaux par le SELL (la Société des Éditeurs de Logiciels de Loisirs). D’après le rapport Cédras, une telle surveillance a été abandonnée par le SELL. **En matière de musique,** la CNIL a refusé les différentes demandes des ayants-droits car elle les jugeait trop disproportionnées et arbitraires. Il n’y a donc pas de surveillance automatisée du téléchargement des contenus musicaux sur les réseaux de pair à pair. En revanche, certaines plaintes sont enregistrées grâce à une surveillance humaine des



Le téléchargement illégal de contenus musicaux est le seul à ne pas bénéficier d’une surveillance automatisée



Droits réservés

réseaux. Le nombre de plaintes est limité en raison d’autres priorités : lutte contre la pédophilie, le proxénétisme, la vente d’armes, etc...

En matière audiovisuelle, l’ALPA (Association de Lutte contre la Piraterie Audiovisuelle) a obtenu l’agrément de la CNIL pour contrôler les échanges illégaux de films.

Enfin, pour les logiciels autres que les jeux vidéo, on ne constate de politique d’avertissement que de la part de grandes firmes comme Microsoft. D’autres éditeurs feraient même exprès de mal protéger

leurs logiciels pour permettre au public d’apprendre à les utiliser et, ainsi, les imposer comme des standards malgré leurs prix élevés.

Entretien avec Christophe Sidhoum, gérant de la SARL vidéo club Trion.

En tant que gérant de deux vidéo-clubs dans le 5^{ème} arrondissement de Lyon, avez-vous constaté les méfaits du téléchargement sur vos locations de DVD?

C.S: Nous nous sommes pris une grosse claque en 2005 avec la

généralisation du haut débit. **Certains de vos clients ont-ils déjà reçus des avertissements suite à des téléchargements?**

CV: Oui **Que proposez-vous comme solution?**

C.S: Le véritable problème est celui des visas d’exploitation des films, beaucoup trop longs à obtenir en France. Lorsque des films français sortent 6 mois avant à l’étranger, et que l’on connaît l’impatience des consommateurs, on fait aisément le rapprochement avec le téléchargement illégal.

Nicolas GRUET



LE
MANU
FACTUREUR

ET



s'associent pour vous offrir le meilleur !!!!

Précipitez-vous dans une des agences LCL partenaires de l'opération, muni du flyer inséré dans le journal, pour ouvrir votre compte et récupérer tous les avantages qui vous sont réservés.

Dont notamment, une **CARTE KADEOS de 40€.**

Les formalités d'ouverture de compte sont très simples:

- * Carte nationale d'identité
- * Justificatif de domicile de moins de 2 mois
- * Carte d'étudiant

N'hésitez pas: votre compte courant, votre CB et votre chéquier ne vous coûteront que **1€** pour toute l'année !!!

I. A. E. DE LYON
UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

IAE de LYON

le Management à l'Université

International : une politique dynamique d'ouverture sur le monde
Adéquation : des parcours de formation adaptés aux attentes des entreprises et des salariés
Excellence : la transmission de savoirs fondés sur la recherche par un corps professoral reconnu

- 6100 étudiants dont 2000 en Master et 195 en Doctorat
- 150 enseignants permanents
- 400 vacataires issus du milieu professionnel
- un cursus complet Licence-Master-Doctorat dont 9 Masters au standard international : MSc, MA-MBA
- Formation Initiale-Formation Continue - VAE
- 370 accords de coopération avec des universités partenaires dans 67 pays
- un réseau de plus de 30 000 diplômés

Institut d'Administration des Entreprises
 Université Jean Moulin Lyon 3 • 6 cours Albert Thomas
 69355 Lyon cedex 08 • Tél. : 04 78 78 70 66

<http://iae.univ-lyon3.fr>

FORMATION



LA RECHERCHE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

NDLR: Les articles de notre journal donnent lieu à des développements supplémentaires sur notre site internet, divers fichiers en relation avec les thèmes abordés sont aussi disponibles: www.lemanufactureur.fr

A l'heure de la mondialisation, des pôles de compétences et du manque de main-d'œuvre, la France doit revoir ses copies pour être en pôle position en termes de croissance. La Recherche est un point clef de ce sujet.

en fonction de la qualité scientifique des projets de recherche du doctorant.

Valérie Pécresse, nouvelle ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a négocié début octobre, une augmentation de budget de son ministère de 1,8 milliard d'euros. Concrètement cela se traduit par trois mesures.

Sur le plan juridique, le nouveau dispositif rend possible la mixité des fonctions. Il permet à un jeune chercheur de travailler au sein d'une entreprise comme conseiller, parallèlement à ses recherches. Le doctorant sera alors payé par l'université qui facturera la prestation à l'entreprise.

Financièrement, l'allocation de recherche a augmenté de 8 % depuis le 1^{er} octobre. Cette hausse marque une continuité dans la revalorisation qui s'était faite au mois de février dernier. Les 12 000 allocataires recevront maintenant 1650€ brut par mois. L'attribution de l'allocation sera décidée

La ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a ordonné un rapport d'études sur les types de contrats, la rémunération, les nouveaux débouchés pour les jeunes chercheurs en recherche d'emploi.

Edwige COMTET

Financements :

Vous voulez vous lancer dans la recherche à l'université ? Sachez que vous avez tout intérêt à trouver un financement adéquat. Les doctorants, en sciences exactes comme en sciences humaines, en recherche fondamentale comme en recherche appliquée, peuvent bénéficier de nombreuses opportunités de financement : Chargé de travaux dirigés, allocataire de recherche, ATER (Attaché Temporaire de Enseignement et de Recherche), conventions SIFRE, etc...

Combien gagne-t-on?

Allocataires de recherche: 1650€ brut par mois.
ATER: 1999,62€ brut par mois + une prime annuelle de 1209,48€.
Maîtres de conférences: de 2058€ à 3722€ brut par mois suivant l'ancienneté.
Professeurs des universités: de 2983€ à 5277€ brut suivant l'ancienneté.

Source: Ministère de l'éducation nationale

Avec les **CARTOUCHES** et les **PAPIERS** pour
imprimantes Prink vous ferez toujours
une **EXCELLENTE** impression !

20 feuilles de
papier photo
gratuites*

www.prink.fr

*Promotion valable jusqu'à épuisement du stock, voir conditions de vente en magasin.

prink

LYON 7^{ème}
15 Avenue Jean Jaurès
Métro Saxe - Gambetta
Tél. 04 78 69 46 51
Mail : magasin.lyon1@prink.fr

LYON - NOTRE ASSO



LES TRABOULES : une spécificité lyonnaise

Une traboule est un passage étroit reliant deux bâtiments. Nizier du Puitpelu utilise ce terme pour la première fois en 1894. Il cite le verbe "trabouler" qui vient de l'expression: "une allée qui traboule est une allée qui traverse" Le mot vient du latin "trans" (à travers) et "ambulare" (parcourir).

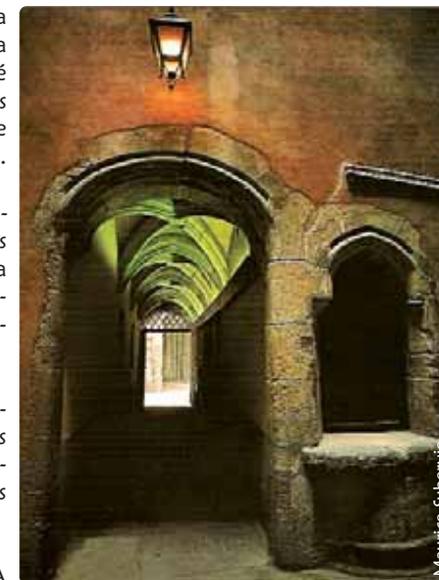
Ces premières ruelles datent du IV^{ème} siècle après J.C. A la chute de l'Empire romain, la population se réfugie au pied de la colline de Fourvière, et construit ces passages pour joindre la Saône car l'aqueduc était détruit. Les traboules du

Vieux Lyon datent de la Renaissance et celles de la Croix Rousse ont été construites par les canuts pour protéger les draps de la pluie lors des transports.

Elles ont aussi constitué d'excellentes cachettes pour les canuts lors de la Commune et pour les résistants pendant la Seconde Guerre mondiale.

Aujourd'hui, 500 traboules ont été répertoriées à Lyon, dont une quarantaine seulement ouvertes au public.

Ibtissem BOUFASSA



Maurice Subervie

L'association Le Manufactureur a pour objectif de familiariser les étudiants avec le journalisme, les métiers de la PAO et de l'édition mais aussi avec la prospection publicitaire, l'administration et la gestion d'un magazine.

Pour ce faire, nous éditons un magazine d'informations pratiques bimestriel et gratuit dont nous assurons la conception graphique, la rédaction, et la diffusion. Dans le cadre de notre développement, il est possible que nous embauchions un volontaire en 2008 (637€/mois pour 20h/semaine).

Nous recherchons des étudiants...

des rédacteurs; des personnes intéressées par la gestion rédactionnelle d'un magazine, ou par la gestion administrative, juridique et comptable de l'association; des dessinateurs; des commerciaux.

➔ N'hésitez pas à nous contacter: redaction@lemanufactureur.fr

Ristorante Pizzeria ERVEY

Toutes les saveurs Italiennes

2 salles climatisées
jusqu'à 54 couverts

sous présentation du journal
1 KIR OFFERT !

Ouvert tous les jours
sauf le lundi soir, mercredi soir et dimanche

18, rue Saint Alexandre

69005 LYON

Tél. : 04 78 25 27 78

RED HOUSE

6 jours/7 de 11h30 à 3h

BIERES - CONCERTS - BILLARDS ...
HAPPY HOURS DE 18H30 A 20H30
FOOT SUR ECRANS GEANTS

SOIREE SHOOTERS TOUS LES JEUDIS
SALLE GRATUITE POUR SOIREE ETUDIANTES

2, petite rue de Monplaisir - LYON 8 - 04 78 01 85 67 -
à 50 m métro Sans Soucis et Université Lyon 3

"Au pied de la lettre" par Sylvain Delmont



AUTO-ECOLE



Pour une formation
personnalisée et adaptée,
venez vous renseigner...



Ne pas jeter sur la voie publique

AUTO ECOLE de la MANUFACTURE

04 78 00 94 26 - 24 cours Albert Thomas - 69008 LYON

Entre la fac et la station Sans Soucis- en face de la Maison du Judo